

### Les TPE, une clientèle stratégique pour les banques

Selon une étude réalisée par Capgemini Consulting, en partenariat avec l'Efma et Unicredit, le marché des TPE (artisans, commerçants, petites entreprises) reste stratégique pour les banques. Pour les banques interrogées (58 banques de 21 pays), ce marché représente 10 % de leurs clients, 27 % de leur produit net bancaire et 46 % de leurs actifs pondérés.  
*Source : Article signé G. M. – Les Echos – 07/04/2010*

### Des fonds pour les scops

Créée il y a deux ans, Transméa est la première société de capital risque exclusivement dédiée à la reprise d'entreprise par les salariés. Transméa intervient dans le cadre de transmission ou de reprise d'entreprises en difficulté et ce pour des entreprises coopératives (3 à 80 salariés) de la région Rhône-Alpes.

<http://www.transmea.coop>

*Source : Article signé Cyril André - cession-entreprise.com – 29/03/2010*

**Question** : on me refuse l'ouverture d'un compte bancaire professionnel. Quels sont mes droits ?

● **Réponse** : lors d'une demande d'ouverture d'un compte, les banques vérifient sur le fichier central des chèques de la Banque de France, ainsi que sur le fichier des incidents des crédits aux particuliers (FCIP), si vous et vos associés n'avez pas rencontré de difficultés de nature bancaire durant les dernières années. Si c'est le cas, vous aurez effectivement des difficultés pour trouver une banque qui accepte de vous ouvrir un compte professionnel.